

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 033-263302374-20240409-DEL_019_24-DE

Le 8 avril 2024 à 18h55, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME MEYER, MME BAHOUGNE, M. ROBERT, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL, M. BIDOUBE, administrateurs formant la majorité des membres en exercices, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTES REPRÉSENTÉES : MME BASQUE qui a donné procuration à M LE BREDONCHEL
MME NEOLIER, qui a donné procuration MME BOURSEAU
MME LANNELUC qui a donné procuration à M. BIDOUBE

ABSENTES : MME ROHEL, MME BOUDEAU, MME SANS,

Après s'être assuré du quorum M. le Président fait procéder à la désignation du secrétaire de séance, M. LE BREDONCHEL est désigné à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 25 mars 2024

DATE DE L'AFFICHAGE : 12 avril 2024

★★★★★★

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard GUIRAUD

N° 019-24- OBJET : Modification du tableau des emplois

Le président rappelle que la formation de l'apprentie va se terminer, afin de la pérenniser il est nécessaire de créer un poste. De plus, il précise que certains agents peuvent bénéficier d'avancements de grade et de promotion interne qui devraient être validés. Il convient, à ce titre, de procéder à des modifications sur le tableau des emplois :

Poste à créer :

- 1 poste d'agent social - Temps Complet
- 1 poste d'attaché - Temps Complet
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2eme classe- Temps Complet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

APPROUVE A L'UNANIMITE

☞ **De procéder** aux modifications suivantes du tableau des emplois :

- Poste à créer : -1 poste d'agent social - Temps Complet
- 1 poste d'attaché - Temps Complet
-1 poste d'adjoint administratif principal de 2eme classe- Temps Complet

☞ **Dit que** les crédits nécessaires seront inscrits, en 2024, au budget

☞ **D'autoriser** Le Président à signer tous les documents nécessaires à la présente décision

A Lesparre-Médoc, le 9 avril 2024

**Pour Copie conforme,
Le Président du CCAS,**

Bernard GUIRAUD